



---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 MARS 2026

---

**DATE :** Dimanche 8 mars 2026, à 14h00

**LIEU :** INSEP – AMPHITHEATRE PIERRE DE COUBERTIN – 11 AVENUE DU TREMBLAY – 75012 PARIS

---

Le 8 mars 2026, à Paris, les Délégués de Clubs et Présidents de Ligues de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA) sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président, M. Hassane Sadok, en date du 25 février 2026.

Les élus votants (délégués départementaux et présidents de ligue) émargent électroniquement via la plateforme OPPN, pour eux-mêmes et leurs mandataires.

Les membres invités signent la feuille de présence de façon manuscrite. (*Feuille de présence et pouvoirs — Annexes*)

La Secrétaire Générale, Mme Sybille Forca, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

1. Validation des procès-verbaux des Assemblées Générales 2025
2. Rapport moral du Président
3. Rapport financier de la Vice-Présidence, intervention du Commissaire aux Comptes, adoption du Bilan et du Compte de Résultat au 31 décembre 2025, affectation des résultats
4. Vote du budget rectifié 2026 et des budgets prévisionnels 2027 et 2028
5. Tarifs fédéraux
6. Financement de l'Institut Français du Taekwondo (IFT)
7. Questions diverses :
  - Information sur le Trophée National des Dojangs
  - Information sur le Fonds de Dotation FFTDA

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que les documents de travail ont été préalablement transmis à l'ensemble des votants.

### **POINT 1 — VALIDATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2025**

La Secrétaire Générale invite l'Assemblée à se prononcer sur la validation des procès-verbaux.

#### **RESOLUTION 1 : VALIDATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 MARS 2025**

Le procès-verbal a été adressé aux membres préalablement à la présente séance.

**L'Assemblée est invitée à se prononcer sur la validation de ce procès-verbal.**

**Adopté à 100 % (1088 pour — 0 contre — 42 abstentions)**

## RESOLUTION N°2 : VALIDATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 JUILLET 2025

Le procès-verbal a été adressé aux membres préalablement à la présente séance.

*L'Assemblée est invitée à se prononcer sur la validation de ce procès-verbal.*

Adopté à 100 % (1101 pour — 0 contre — 14 abstentions)

## POINT 2 — RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président, M. Hassane Sadok, présente son Rapport Moral de la saison écoulée (*document intégral en Annexes*).

**Bilan sportif :** L'année 2025 s'inscrit dans un contexte post-olympique de transition et de reconstruction. Les résultats dans les disciplines olympiques et paralympiques n'ont pas atteint les objectifs fixés, à l'exception notable de l'équipe de France de Poomsae, auteure d'une performance historique aux Championnats d'Europe. Un travail d'analyse a été engagé pour poser les bases du nouveau cycle visant Los Angeles 2028.

**Pôle grades :** La plateforme IZZIDAN affiche des résultats probants : 1 343 candidats évalués sur 48 sessions, avec un taux de réussite de 62,5 %. La filière des juges compte 366 actifs, structurée en quatre niveaux de qualification. Une consultation nationale sur le passage expérimental du 1er Dan en club a été menée et orientera les prochaines décisions.

**Développement et éthique** — La fédération compte 53 568 licenciés dans 886 clubs, avec un record de féminisation à 44,4 %. La campagne PSF a financé 349 actions pour 453 500 €. Le Plan de Prévention des Violences 2025-2029 a été lancé, avec un portail de signalement et plus de 3 500 contrôles d'honorabilité réalisés.

**Modernisation** — Le logiciel E-Licence, déployé en septembre 2025, modernise la gestion des adhésions et offre de nouveaux services aux clubs et pratiquants.

Le Président remercie l'ensemble des élus, équipes techniques, salariés, juges et bénévoles pour leur engagement au service du Taekwondo.

## RESOLUTION 3 : VALIDATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA FFTDA :

Le Président de la FFTDA a présenté son rapport moral retraçant les actions menées, les orientations suivies et les perspectives envisagées pour la fédération au cours de l'exercice écoulé.

*L'Assemblée est invitée à se prononcer sur l'approbation de ce rapport moral.*

Adopté à 100 % (1229 pour — 0 contre — 0 abstentions)

## POINT 3 - RAPPORT FINANCIER ET ADOPTION DES COMPTES

Après la présentation de son rapport moral (annexes), la Trésorière générale, Vice-Présidente en charge des finances, Madame Maggy Coulon, présente :

- L'état des Licences
- Le bilan financier et le compte de résultat des exercices clos au 31 décembre 2025 .

Monsieur Rudy Jardot, Commissaire aux Comptes, présente et valide la conformité des comptes (annexes).

Ensuite, la Trésorière générale présente (annexes)

- Les charges d'exploitation 2025
- Le réalisé des produits 2025
- Le budget réalisé au 31 décembre 2025
- le report à nouveau
- les dépenses exceptionnelles 2025
- les dépenses non-budgétées 2025
- Les avenants reçus de l'ANS en 2025

#### **RESOLUTION 4 : APPROBATION DES COMPTES 2025**

Après avoir pris connaissance du rapport du Vice-Présidente en charge des finances et des rapports du Commissaire aux comptes, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

**Validez-vous le comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ?**

*Adopté à 100 % (900 pour — 0 contre — 8 abstentions)*

#### **RESOLUTION 5 : REPORT DE L'EXERCICE 2025**

Validez-vous le report à nouveau de l'exercice 2025 ?

*Adopté à 100 % (1294 pour — 0 contre — 0 abstentions)*

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2026 voté lors de l'Assemblée générale 2026, la Vice-Présidente présente :

- le projet de budget prévisionnel 2026 rectifié

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Achats	186 170€	Refacturations	639 045€
Services Extérieurs	416 456€	Subventions	2 024 100€
Autres Services Extérieurs	3 115 500€	Autres Produits de Gestion	2 677 437€
Impôts et Taxes	108 268€	Intérêts	4 000€
Charges de Personnel	971 728€		
Rétrocessions	531 000€		
Dotations	15 460€		
<b>Total des Charges</b>	<b>5 344 582€</b>	<b>Total des Produits</b>	<b>5 344 582€</b>

- le projet de budget prévisionnel 2027

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Achats	186 170€	Refacturations	639 045€
Services Extérieurs	416 456€	Subventions	2 024 100€
Autres Services Extérieurs	3 115 500€	Autres Produits de Gestion	2 677 437€
Impôts et Taxes	108 268€	Intérêts	4 000€
Charges de Personnel	971 728€		
Rétrocessions	531 000€		
Dotations	15 460€		
<b>Total des Charges</b>	<b>5 344 582€</b>	<b>Total des Produits</b>	<b>5 344 582€</b>

- le projet de budget prévisionnel 2028

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Achats	270 600€	Refacturations	160 000€
Services Extérieurs	376 410€	Subventions	1 576 600€
Autres Services Extérieurs	2 028 400€	Autres Produits de Gestion	2 429 400€
Impôts et Taxes	81 350€	Intérêts	20 000€
Charges de Personnel	981 240€		
Rétrocessions	429 000€		
Dotations	19 000€		
<b>Total des Charges</b>	<b>4 186 000€</b>	<b>Total des Produits</b>	<b>4 186 000€</b>

#### **RESOLUTION 6 : BUDGET RECTIFIE 2026**

Après en avoir pris connaissance, le budget rectifié de l'exercice 2026 est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

**Validez-vous le budget réctifié de l'exercice 2026 ?**

*Adopté à 100 % (1276 pour — 0 contre — 18 abstentions)*

**RESOLUTION 7 : BUDGET PREVISIONNEL 2027**

Après en avoir pris connaissance, le budget prévisionnel de l'exercice 2027 est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

**Validez-vous le budget prévisionnel de l'exercice 2027 ?**

*Adopté à 100 % (1244 pour — 0 contre — 0 abstentions)*

**RESOLUTION 8 : BUDGET PREVISIONNEL 2028**

Après en avoir pris connaissance, le budget prévisionnel de l'exercice 2028 est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

**Validez-vous le budget prévisionnel de l'exercice 2028 ?**

*Adopté à 100 % (1244 pour — 0 contre — 0 abstentions)*

## **LES TARIFS FEDERAUX (Annexe)**

**RESOLUTION 9 : TARIFS FEDERAUX - LICENCES ET AFFILIATION CLUB**

Après en avoir pris connaissance, les tarifs fédéraux pour la saison 2026-2027 sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

**L'Assemblée est invitée à se prononcer sur le maintien des tarifs suivants : licence à 40 €, licence Baby à 25 € et affiliation à 200 €**

*Adopté à 100 % (1294 pour — 0 contre — 0 abstentions)*

**RESOLUTION 10 : EXAMENS DE DAN**

Afin d'harmoniser les tarifs d'inscription aux examens de Dan, il est proposé d'appliquer un tarif unique de 35 €, quel que soit le grade (actuellement fixés à 25 € pour les 1er et 2ème Dan, et à 45 € pour les 3ème Dan et supérieurs).

**L'Assemblée est invitée à se prononcer sur cette proposition d'harmonisation.**

*Adopté à 100 % (1294 pour — 0 contre — 0 abstentions)*

**RESOLUTION 11 : BAREME DES INDEMNITES JUGES ET INTERVENANTS STAGES 2024-2028**

Après en avoir pris connaissance, la grille des indemnités et de défraiement des juges et intervenants pour la période 2024-2028 est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale (*attention, le Président précise que le tarif indiqué pour les experts (7<sup>e</sup> – 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Dan) (non salarié) a été réévalué à 90€ contrairement à l'affichage) et demande qu'il soit corrigé sur la grille.)*

**L'Assemblée est invitée à se prononcer sur la validation de cette grille des indemnités.**

*Adopté à 100% (1294 voix pour, 0 contre, 0 abstentions)*

**RESOLUTION 12 : TARIFS FEDERAUX - FORMATIONS**

Après en avoir pris connaissance, la grille des nouveaux tarifs de formation est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer sur la validation de cette grille tarifaire.***

Adopté à 100% (1294 voix pour, 0 contre, 0 abstentions)

## **INSTITUT FRANÇAIS DU TAEKWONDO (ITF)**

***Présentation du projet*** : Le Président rappelle l'ambition de l'Institut Français du Taekwondo : doter la FFTDA de ses propres infrastructures de formation afin d'acquérir une véritable autonomie, de réduire les coûts liés aux locations extérieures et de diminuer la dépendance aux financements publics. L'IFT comprendra un dojang équipé de technologies avancées ainsi que des espaces dédiés aux stages et événements fédéraux.

Il est rappelé que le projet s'inscrit dans un programme plus large de réaménagement d'un quartier de Joinville-le-Pont, prévoyant notamment la construction d'un gymnase en face de l'IFT, dont la FFTDA pourra solliciter l'utilisation, constituant ainsi un atout supplémentaire pour le développement des activités fédérales.

***Présentation architecturale*** : Afin de permettre à l'Assemblée de s'appropriier le projet, M. Adrien Mondine, architecte du cabinet Oyapock Architecture, présente les plans prévisionnels de l'IFT : plans cadastraux, coupes et simulations visuelles.

Le contrat de maîtrise d'œuvre entre le cabinet et la FFTDA est signé devant l'Assemblée, marquant une étape clé dans la concrétisation du projet.

***Point sur le financement et les démarches*** : Le Président confirme l'attribution d'une enveloppe de **1 200 000 €** de la Région Ile de France ; la transmission des éléments au département du 94, les démarches engagées auprès de la Métropole. La fédération mobilisera **1 000 000 €** de fonds propres et sollicitera un prêt bancaire notamment pour financer le mécanisme d'avance de fonds (droit de tirage), les subventions étant versées postérieurement au règlement des factures.

### **RESOLUTION N°13 : FINANCEMENT DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TAEKWONDO**

Afin d'assurer le financement de l'acquisition du terrain à Joinville-le-Pont et de la construction de l'IFT, il est proposé de recourir à un prêt bancaire.

***L'Assemblée est invitée à autoriser le Président de la FFTDA à engager cette démarche de financement.***

Adopté à 100 % (1275 pour — 0 contre — 0 abstentions)

## **QUESTIONS DIVERSES**

***Présentation du rapport d'activité de la Commission Jeunes, Scolaires et Éducation***

Mme Maryline Cochet, membre du Comité Directeur, présente les membres de la commission puis expose le rapport d'activité de la saison 2024/2025, suivi des cinq axes du projet de développement 2025-2028 et des priorités retenues pour la période à venir.

L'Assemblée salue la qualité de cette présentation et remercie Mme Cochet pour son travail.

Le Président annonce que lors de la prochaine Assemblée Générale, l'ensemble des commissions sera invité à présenter son rapport d'activité.

### ***Information sur le Trophée National des Dojangs***

M. David Robert, Vice-Président en charge du développement, présente la volonté de la fédération de créer une nouvelle manifestation grand public, ouverte à toutes les tranches d'âge, tous les niveaux et toutes les pratiques.

Dans le cadre d'une phase d'expérimentation, cet événement — baptisé provisoirement « Trophée National des Dojangs », l'intitulé définitif restant à arrêter — sera déployé sur un territoire test en région Île-de-France entre mai et juin 2026.

L'Assemblée prend acte de cette information.

### ***Information sur le Fonds de Dotation FFTDA***

M. David Robert présente le projet de création d'un Fonds de Dotation de la FFTDA, validé en Comité Directeur le 21 février 2026. Ce dispositif poursuit trois objectifs principaux :

- Financer des actions d'intérêt général — inclusion, formation, prévention, équipement, accompagnement éducatif — de manière indépendante des fluctuations de subventions publiques.
- Diversifier les ressources financières de la fédération.
- Offrir un cadre juridique attractif et transparent aux mécènes, entreprises, familles et anciens licenciés, grâce à un avantage fiscal adossé à un impact concret.

L'Assemblée prend acte de cette information.

### ***CLOTURE DE LA SEANCE***

Le Président remercie les participants et clôt la séance.

Fait à Paris, le 8 mars 2026

**Le Président**  
M. Hassane SADOK

**La Vice-Présidente Secrétaire Générale**  
Mme Sybille FORCA

**La Vice Présidente Trésorière Générale**  
Mme Maggy COULON

PROJET

## LES ANNEXES :

- Annexe 1 : Feuilles de présence – Pouvoirs -
- Annexe 2 : Rapport moral du Président
- Annexe 3 : Rapport de la vice-présidente en charge des finances
- Annexe 4 : Rapport du Commissaire aux comptes
- Annexe 5 : Présentation des comptes
- Annexe 6 : Tarifs fédéraux
- Annexe 7 : Résultats des votes

PROJET